

**COUPE**

**D'AQUITAINE**

**BMX**

**2010**

**Règlement**

## REGLEMENT COUPE D'AQUITAINE BMX 2010

### **Article I PRESENTATION**

La Coupe d'Aquitaine s'organisera sur 5 à 6 manches sous la responsabilité du Comité d'Aquitaine représenté par la COMMISSION DEVELOPPEMENT BMX.

### **Article II PARTICIPANTS**

- a) La Coupe d'Aquitaine est accessible à tout pilote détenteur d'une licence délivrée par la FFC.

### **Article III COUPE D'AQUITAINE DES CLUBS**

- a) La Coupe d'Aquitaine servira de support à la Coupe d'Aquitaine des Clubs, attribuée à l'issue de la dernière manche de la Coupe D'aquitaine.
- b) Les points des concurrents seront comptabilisés dans toutes les catégories et groupes à partir des ½ finales (ou des 16 premiers pilotes s'il n'y a pas de demi-finales).
- c) L'attribution des points se fait suivant le tableau coupe de France DN ,a savoir ,chaque pilote marque les points suivant son classement ,auquel viennent s'ajouter des points suivant sa place en manche , 1pt au 3eme ,2 pts au 2eme ,3 pts au premier .

Dotation : un trophée

### **Article IV RECOMPENSES**

- a) les trois premiers de chaque catégorie et groupe seront récompensés à chaque course par le club organisateur.
- b) L'organisateur pourra éventuellement augmenter cette dotation.
- c) Tout pilote engagé dans une catégorie marque les points de la place qu'il obtient le jour de l'épreuve suivant le barème national lié au programme national de gestion des courses additionné des points éventuellement acquis dans les manches de qualification.
- d) En cas d'égalité les pilotes seront départagés par les points de la dernière manche.
- e) Lors de la dernière manche, le classement général de la Coupe donnera lieu à une remise des récompenses aux huit premiers.

### **Article V SECRETARIAT DE COURSE**

Chaque club organisateur sera chargé de gérer en totalité l'administration de la compétition (paramétrage de la course, saisie des engagements et des résultats) avec le matériel fourni par le comité d'Aquitaine. Voir le cahier des charges pour plus de précisions.

**Article VI CATEGORIES**

Les catégories sont les suivantes (détails en annexe) :

**Vingt pouces garçons :**

- 8 ans et moins ..... 2002 et après
- Pupilles groupe A ..... 2000-2001
- Pupilles groupe B ..... 2000-2001
- Benjamins groupe A ..... 1998-1999
- Benjamins groupe B ..... 1998-1999
- Minimes groupe A ..... 1996-1997
- Minimes groupe B ..... 1996-1997
- Cadets sauf qualifiés en Coupe de France ..... 1994 -1995
- Juniors et cadets qualifiés en Coupe de France ..... 1992-1993 et 1994-1995 (qualifiés)
- 19 – 29 ans ..... 1981 - 1991
- 30 ans et plus ..... 1980 et avant

**Vingt pouces filles :**

- Benjamines et moins ..... 1998 et après
- Minimes et plus. .... 1997 et avant

**Cruisers garçons et filles :**

- Moins de 30 ans ..... 1981 et après
- 30 à 39 ans (Caté 3) ..... 1971-1980
- 40 ans et plus (vétérans) ..... 1970 et avant

A l'issue de la saison, la répartition des pilotes pour la saison 2010-2011 sera établie selon le tableau fourni en annexe V.

**Attention :**

**Si une catégorie comporte moins de quatre engagés, elle ne sera pas courue, les pilotes de ladite catégorie ne courront donc pas, même dans une autre catégorie, mais pourront être remboursés de leurs engagements.**

## Article VII SURCLASSEMENTS

- Les pilotes pourront demander un surclassement, sauf pour les catégories filles.
- La demande doit être rédigée par le responsable de club par écrit 15 jours avant la première manche auprès du Conseiller Technique et Sportif et sera valide pour la totalité des manches de la compétition.

Pourront être surclassés les pilotes dans la deuxième année de leur catégorie d'origine et remplissant **AU MOINS UNE** des 5 conditions suivantes :

- Qualifiés en Coupe de France pour la saison en cours.
- Ayant terminé dans les 8 premiers de la Coupe d'Aquitaine la saison précédente
- Ayant terminé dans les 8 premiers du Championnat d'Aquitaine la saison précédente
- Etre sélectionné en équipe d'Aquitaine 2010
- Ayant été classé dans les 8 premiers du Championnat GSO.

Pour les catégories concernées par le système de Groupes, le surclassement ne pourra intervenir que pour le Groupe A dans la catégorie supérieure.

Il n'y aura pas de surclassement en Groupe B dans la catégorie supérieure.

Il n'y aura pas de surclassement de Groupe B en Groupe A au sein de la même catégorie.

Les pilotes nationaux et élites seront automatiquement et obligatoirement surclassés en catégorie 19 ans et plus.

Les pilotes cadets présents sur la liste nationale des pilotes experts (qualifiés en Coupe de France) seront automatiquement et obligatoirement classés en catégorie Juniors.

## Article VIII DEROULEMENT DES COURSES

Le timing de course sera établi par le responsable du jury ou des arbitres et affiché dès 9 heures le jour de la compétition. Le film de course devra suivre autant que possible le déroulement indiqué annexe II.

Chaque journée de compétition pourra toutefois s'achever par un open avec élimination par manches sèches pour les pilotes cadets et plus.

## Article IX ENGAGEMENTS

- a) Les engagements accompagnés des droits de participation suivant tarif en vigueur **devront parvenir avant Le lundi 18 h 00** précédent la course à **l'administrateur de course déclaré sur le Bulletin Officiel Cyclisme.**
- b) Ils devront être rédigés sur le bulletin officiel (**nouvelle version 2010**) de la C.D.B.M.X. qui sera distribué aux clubs et disponible au comité. Aucun engagement ne pourra être pris en compte si ces critères ne sont pas respectés.
- c) Un pilote engagé qui ne participe pas à l'épreuve, sera remboursé par le club organisateur, à condition qu'il présente un certificat médical au coordinateur, le jour de l'épreuve, éventuellement par le responsable de son club.
- d) Tout responsable de club doit, le samedi précédant la compétition, contrôler la bonne inscription de ses pilotes sur la liste « inscriptions par club » disponible sur le site Internet du comité d'Aquitaine :

[www.aquitaine-velo.com](http://www.aquitaine-velo.com)

et signaler avant le vendredi soir 18h précédant la compétition toute anomalie au secrétaire.

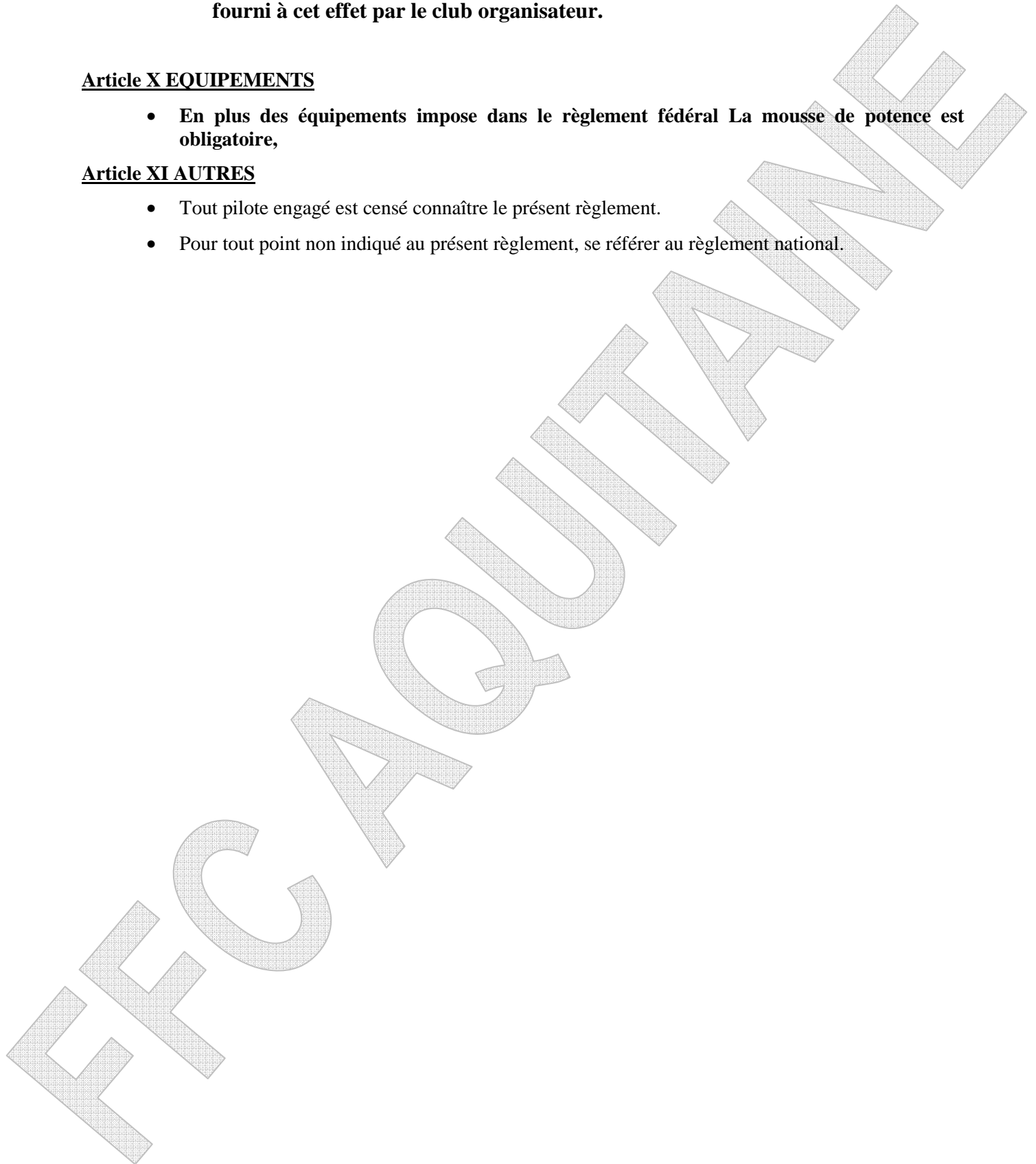
- e) **Aucune demande de correction ne sera prise en compte le jour de la course.**
- f) **L'accès à l'administration de course sera réservé aux seuls référents, licencié FFC, notifié sur la feuille d'engagement du club. Un badge devra leur être fourni à cet effet par le club organisateur.**

#### **Article X EQUIPEMENTS**

- **En plus des équipements impose dans le règlement fédéral La mousse de potence est obligatoire,**

#### **Article XI AUTRES**

- Tout pilote engagé est censé connaître le présent règlement.
- Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.



## ANNEXE COUPE D'AQUITAINE BMX 2010

### Annexe I PROMOTION

- Toute action permettant de valoriser l'accès à la pratique devra être mise en œuvre.
- ♦ Permettre la promotion, avec l'accès à la pratique, d'un nouveau public (ex : accès à la piste le samedi).
- ♦ Valoriser et mutualiser les moyens d'accès au prêt de matériel entre les clubs.
- ♦ Valoriser la compétition en créant un évènement où une animation permettant de faire connaître la discipline (ex : création d'un *Open Elite*, *Journées Portes Ouvertes*, *Centres de Loisirs*, *Comités d'Entreprises etc.*).

### Annexe II DEROULEMENT DES COMPETITIONS

Le déroulement de la course devra se conformer autant que possible à la séquence suivante :

- **10h** : Essais contrôlés Bloc 1 et 2
- Manches de qualification bloc 1 et 2
- Quarts, demi et finales bloc 1 et 2
- **13h** : coupure
- Remise des récompenses Bloc 1 et 2
- Essais contrôlés bloc 3
- Manches de qualification bloc 3
- Quarts, demi et finales bloc 3
- Remises des récompenses bloc 3

### Annexe III DEROULEMENT DES ESSAIS

Les essais libres et contrôlés se dérouleront par blocs, les pilotes devront obligatoirement avoir une pastille de 2,5 cm de diamètre collée en haut et à gauche de la couleur suivant sur leur plaque :

**Bloc 1 : Cruisers, pas de pastille**

**Bloc 2 : Benjamins et moins 20'', garçons et filles, pastille rouge**

**Bloc 3 : minimes et plus 20'', garçons et filles, pastille verte.**

**Annexe IV : Catégories et tableau montée-descente :**

Les catégories **pupilles, benjamins et minimes** seront subdivisées en deux Groupes chacune, un Groupe A et un Groupe B.

**Le Groupe A comprend :**

- Les 8 meilleurs pilotes montant du classement de la Coupe d'Aquitaine 2009 (changeant de catégorie de 2009 à 2010).
- Les 16 meilleurs pilotes restant dans la même catégorie de 2009 à 2010, pris dans l'ordre du classement de la Coupe d'Aquitaine 2009.
- Les pilotes dérogataires quel que soit leur comité régional d'appartenance :
  - Qualifiés en Coupe de France pour la saison en cours (présents dans la liste nationale des « pilotes experts 2010 »)
  - Finalistes du Championnat d'Aquitaine 2009
  - Sélectionnés en équipe d'Aquitaine 2010
  - Finaliste du Championnat Interrégional GSO 2009

Le Groupe B comprend tous les autres pilotes de la classe d'âge correspondante.

**Tableau synoptique :**

<b>Saison 2009</b>	<b>Saison 2010</b>
Poussins 1 <sup>ère</sup> année.....	8 ans et moins
8 meilleurs Poussins 2 <sup>ème</sup> année.....	Pupilles groupe <b>A</b>
16 meilleurs Pupilles 1 <sup>ère</sup> année.....	Pupilles groupe <b>A</b>
Autres Poussins 2 <sup>ème</sup> année .....	Pupilles groupe <b>B</b>
Autres Pupilles 1 <sup>ère</sup> année.....	Pupilles groupe <b>B</b>
8 meilleurs pupilles 2 <sup>ème</sup> année .....	Benjamins groupe <b>A</b>
16 meilleurs benjamins 1 <sup>ère</sup> année .....	Benjamins groupe <b>A</b>
Autres pupilles 2 <sup>ème</sup> année .....	Benjamins groupe <b>B</b>
Autres benjamins 1 <sup>ère</sup> année .....	Benjamins groupe <b>B</b>
8 meilleurs benjamins 2 <sup>ème</sup> année .....	Minimes groupe <b>A</b>
16 meilleurs minimes 1 <sup>ère</sup> année .....	Minimes groupe <b>A</b>
Autres benjamins 2 <sup>ème</sup> année .....	Minimes groupe <b>B</b>
Autres minimes 1 <sup>ère</sup> année .....	Minimes groupe <b>B</b>
Tous Minimes 2 <sup>ème</sup> année .....	Cadets <b>sauf si qualifiés en Coupe de France</b>
<b>Cadets admissibles en Coupe de France</b> .....	Avec les Juniors.

**La liste des pilotes classés dans les groupes A sera établie et publiée par la commission BMX Aquitaine avant la première compétition.**

## **Annexe V : Système de MONTEE et DESCENTE de catégorie à partir de la saison 2010 :**

Les catégories **pupilles, benjamins et minimes** seront subdivisées en deux Groupes chacune, un Groupe A et un Groupe B, selon les règles suivantes :

A l'issue de la dernière épreuve de la Coupe d'Aquitaine de la saison précédente les pilotes seront classés selon leur année de naissance puis selon leur classement.

Ce classement servira à les répartir dans les groupes A ou B pour la saison en cours selon les critères suivant :

- Les huit **meilleurs poussins montants** (passant de poussin en pupille) seront en Pupille **A**
- Les **huit meilleurs montant** (changeant de catégorie) de chaque groupe **A** passent en groupe **A** .
- Les **huit meilleurs restant** (passant de 1ère à 2è année de catégorie) de chaque groupe **A** passent en groupe **A** .
- Les **huit meilleurs restant** (ne changeant pas de catégorie) de chaque groupe **B** passent en groupe **A**
- Tous les pilotes dérogataires suivants sont en groupe **A**, quel que soit leur comité régional d'appartenance, soit :
  - Qualifiés en Coupe de France pour la saison en cours (présents dans la liste nationale des « pilotes experts » de la saison en cours)
  - Finalistes du Championnat d'Aquitaine la saison précédente
  - Sélectionnés en équipe d'Aquitaine pour la saison en cours
  - Finaliste du Championnat Interrégional GSO précédent

### **Tous les autres pilotes courent en groupe B**

**Tableau synoptique :**

<b>Saison précédente</b>	<b>rang</b>	<b>Saison</b>
Pilotes montant du groupe A de catégorie inférieure	1 à 8	Groupe A
Pilotes montant du groupe A de catégorie inférieure	9 et au-delà	Groupe B
Pilotes montant du groupe B de catégorie inférieure	Tous	Groupe B
Pilotes du groupe A restant dans la catégorie	1 à 8	Groupe A
Pilotes du groupe A restant dans la catégorie	9 et au-delà	Groupe B
Pilotes du groupe B restant dans la catégorie	1 à 8	Groupe A
Pilotes du groupe B restant dans la catégorie	9 et au-delà	Groupe B